



Commande d'un canapé mais ne peu plus payer

Par **Lingot**, le **26/04/2009** à **10:57**

Bonjour,

J'ai fait la commande d'un canapé dans un magasin.

Les délais de livraison étaient estimés à environ 8 semaines, hors j'ai reçu un courrier m'informant que le délai serai reporté d'un mois de plus.

Aujourd'hui pour des raisons financières je ne peu assumer l'achat de ce canapé.

Je me suis rendu dans le magasin pour leur expliquer la situation ils ne veulent rien entendre, pour eux la commande a été prise donc je dois à terme du délai finir de payer.

J'ai fait un acompte de 500 euros le jour de la commande et j'ai encore 1300 euros à payer mais aujourd'hui il est hors de question pour moi d'acheter ce bien je n'en ai plus les moyens.

Que dois-je faire ? quels sont mes droits dans cette histoire ?

Merci de me répondre

Cordialement